

Les résolutions soumises au vote de l'assemblée générale de Familles Rurales les Loups affamés du 1er juillet 2021 (à retourner à l'adresse mail dédiée : lesloupsaffamesesbarres@gmail.com avant le 30 juin 2021 à 00 heures

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2020

OUI NON ABSTENTION

- Approbation du rapport moral 2020

OUI NON ABSTENTION

- Approbation du rapport d'activités 2020

OUI NON ABSTENTION

- Approbation du rapport financier 2020

OUI NON ABSTENTION

- Approbation du budget 2021

OUI NON ABSTENTION

- Affectation du résultat de -14372.14 € aux fonds propres de l'association

OUI NON ABSTENTION

- Renouvellement du conseil d'administration :

Selon les statuts, seul le tiers N°2 est à renouveler :

1. Mme LESIEUR STEPHANIE :	OUI	NON	ABSTENTION
2. Mme CHAFFOTTE Solène :	OUI	NON	ABSTENTION
3. Mme KIEFFER Lydie :	OUI	NON	ABSTENTION
4. M. LOWENSKI Hervé :	OUI	NON	ABSTENTION

Pour info, le tiers n°1 (Stéphanie GEOFFROY, Idriss GIRAUD, Cléo GROISON et Patrick JACQUET) est renouvelable en 2023, le tiers n°3 (Noémie JACQUET, Christophe KIEFFER, Maud LALOUELLE) en 2022